

Date de convocation : 05/03/2026	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	---

Le dix mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Nelly BEAULAIGUE, Cédric BROUSSARD, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN, Eric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (19).

Excusés : Florian CHAUDIER (pouvoir à Pierrick MARCON), Christophe MOULIN, Jean Pierre NOUVET (pouvoir à Jean Paul GRANGE) (3).

Absente : Colette MORIN (1)

Madame Hélène DREVET a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Budget pédagogique école Jacques Prévert.

DCM 20260310-8

Monsieur Le Maire présente le budget pédagogique de l'école Jacques Prévert à savoir :

En fonctionnement :

- Fournitures scolaires et pédagogiques : 39 € / élèves soit 4797 € (cpte 6067)
- Frais de direction : 350 € (cpte 6067) SACEM (cpte 65818) MAE (cpte 6161)
- Fichiers pédagogiques : 1 630 € (cpte 6067)
- Renouvellement / complément manuels et logiciels numériques : 300 € (cpte 6067)
- Petit matériel pédagogique : 50 € / classe soit 250 € versés au FJEP (cpte 65748)
- Piscine : 1.80 e * 12 séances * 51 élèves = 1101.60 € (cpte 6288)
- Transport en car collège secteur : 153 € (cpte 6247)
- Transport voyage scolaire : 1635 € (cpte 6247)
- Interventions musicales : 459.12 € (cpte 6216)

AR Prefecture

043-214300873-20260310-DCM20260310_8-DE
Reçu le 26/03/2026

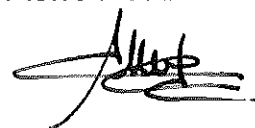
Il rappelle qu'il convient aussi d'ajouter la dépense liée aux cadeaux de fin d'année pour les futurs 6^{èmes} des deux établissements (formule à déterminer).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

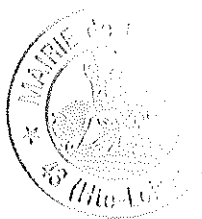
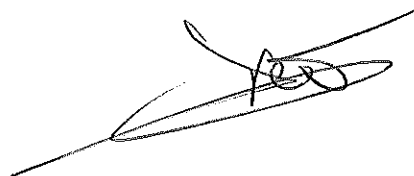
- Approuve le budget pédagogique 2026 de l'école Jacques Prévert.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,
Hélène DREVET



AR Prefecture

043-214300873-20260310-DCM20260310_8-DE
Reçu le 26/03/2026